

COMPTE RENDU AUDIO CONFÉRENCE

COVID-19

DU 15 AVRIL 2020

Contexte :

Le Directeur a rappelé que le Plan de Continuation d'Activité est assuré dans les services du département avec 179 collègues en présentiel et 121 télétravailleurs (euses).

D'un point de vue sanitaire, les EHPAD du Puy de Dôme payent un lourd tribut suite au covid-19. Il a également ré-insisté sur la nécessité de continuer à respecter les règles de distanciations entre collègues dans les bureaux partagés, et de respecter les préconisations d'hygiène au travail comme à la maison.

Informations nationales :

Le mouvement RH sera décalé;

•les concours seront reportés :

- L'oral du concours de contrôleur externe aura lieu à Paris entre le 22/06 et le 3/07/2020, avec annonce des résultats le 6/07/2020;
- Les épreuves écrites pour l'accès au grade de géomètre principal, initialement prévues le 11/05/2020, seraient reportées à fin mai
- L'écrit du concours de contrôleur 1 ère classe sera reporté au lundi 23/09/2020 dans les directions locales.

Il a ensuite communiqué sur les points suivants :

500 000 masques sont en cours d'acheminement et seront ensuite distribués dans les DDFIP, principalement aux services éditiques / CID/ Centre de contact / Trésoreries Hospitalières/ SIP mobilisés. Cette livraison se fera sous 25 jours ouvrés. Cela correspondrait à 2 masques par agent et par jour (articles non réutilisables et à jeter avec les préconisations d'usage).

La conservation des masques et leur distribution par les chefs de services se fera de façon parcimonieuse et prioritaires (ex. : seront équipés les collègues de la DDFIP qui assurent le règlement des bons de secours du CCAS.)

La DDFIP 63 est un point de réception de ces livraisons pour elle-même, les DDFIP du 03/15/23, la DISI 63, et la DCCRF.

Des téléphones portables ont été commandés pour les télétravailleurs des centres de contact.

Des ordinateurs portables sont en cours de fabrication pour ensuite être livrés et conditionnés par le CID départemental.

Ce sont 4000 demandes du fond de solidarité pour les TPE qui ont été payées par la DDFIP 63. Prochainement une liste de 130 rejets de cette aide sera transmise au SIE pour traitement suite à changement de RIB par l'entrepreneur ou erreur de calcul du chiffre d'affaire.

De nombreux collègues des SIP seront mobilisés pour participer à la campagne IR et effectuer une rotation pour l'accueil téléphonique, et répondre aux courriels et aux e-contacts (Les modalités seront définies lors de la prochaine audio-conférence du 21/04/2020)

Deux mails/courriers types vont être adressés aux contribuables pour information et un communiqué de presse sera diffusé dans les journaux régionaux.

Frais de repas : Accordés aux agents ayant travaillé depuis le début du confinement sans solution de restauration collective et présents physiquement entre 12h00 et 14h00. Entre le début du confinement et le 15 avril 2020, les frais de repas pour un montant de 17,50 € seront remboursés à partir d'une attestation sur l'honneur. A partir du 16 avril, il faudra présenter des justificatifs tels que tickets de caisse indiquant les achats correspondants au déjeuner : A saisir sur l'application FDD dans Sihrius.

La CFTC DGFIP 63 vous rappelle également de l'ouverture généralisée de la messagerie professionnelle et du portail "Ulysse" : Accès rapide de chez

soi : <https://portail.dgfip.finances.gouv.fr>

(connexion avec vos identifiants de messagerie, puis pour la messagerie « courrielleur léger » ou « courrielleur nomade » avec de nouveau vos identifiants de messagerie)

*La **CFTC DGFIP 63** reste mobilisée à vos côtés.*

N'hésitez pas à nous contacter : syndicat-national@cftc-dgfip.fr